

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

OUVRAGE POSTHUME

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Ce volume est le premier des publications posthumes qui paraîtront au fur et à mesure de la mise au net des manuscrits de notre ami Louis Régnier et lorsque ceux-ci seront complétés par les dessins nécessaires pour donner au lecteur une idée précise des monuments, comme il le disait si bien dans sa première série des " Excursions Archéologiques dans le Vexin Français ".

L'affreux accident qui l'arrêta brutalement en plein labeur, en pleine réalisation, ne lui a pas permis de terminer son œuvre.

L'histoire de Gisors et de ses monuments, pour laquelle il avait accumulé tant de notes et de documents précieux, est restée dans la période préparatoire et l'affectueuse admiration avec laquelle nous avons entrepris la publication de ses œuvres nous incite à ne nous servir que des rédactions suffisamment étudiées et qui ne demandent qu'une simple mise au net, sans craindre de modifier l'œuvre de celui qui fut l'un des meilleurs archéologues normands de son temps.

Nous n'entreprenons ce travail qu'avec la volonté de ne pas dénaturer sa pensée, de ne pas déflorer son œuvre si justement estimée et admirée des archéologues et qui telle, qu'elle existait à sa mort, constituait déjà l'un des plus beaux ensembles que l'érudition provinciale ait produits.

Nous laisserons donc de côté, nous le répétons, les notes trop succinctes qui, pour conserver toute leur valeur, demandaient à être développées par lui-même.

Nous avons cru devoir rassembler dans ce volume ce qui concernait une même région et nous demandons l'indulgence du lecteur si quelques-unes des localités citées sont légèrement en dehors des limites du Vexin Français.

L. FORT.

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS

LE VEXIN FRANÇAIS

VALMONDOIS

(1920)

Dans la moitié inférieure de son cours, la petite rivière du Sausseron servait de limite au diocèse de Rouen qu'elle séparait du diocèse de Beauvais. La paroisse de Valmondois située tout entière sur la rive droite du cours d'eau non loin de l'endroit où il se jette dans l'Oise, faisait ainsi partie du diocèse normand, et, parmi toutes les localités qui dépendaient de cette vaste circonscription religieuse, elle était, croyons-nous, la plus éloignée de la métropole.

L'église, placée sous le vocable de Saint-Quentin, était à la fois priorale et paroissiale. Vers la fin du XI^e siècle, Adam de Valmondois avait donné à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise cette église, avec le cimetière et les dîmes qui en dépendaient, ainsi que deux arpents de pré et de bois pour édifier un prieuré (1).

Il ne reste rien aujourd'hui, ou bien peu de chose, des bâtiments de ce prieuré depuis longtemps disparus et

(1) La charte d'Adam de Valmondois a été publiée par M. Depoin dans son *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, 1^{er} fasc., 1895, pag. 93, n° CXX. Sur la date de cette charte dépourvue de toute indication chronologique, on peut lire au 5^e fasc. de l'ouvrage (1909, p. 492) une note additionnelle n° 93. Dès 1799, l'historien de l'abbaye de Saint-Martin, dom Racine, avait placé en 1093 l'origine du prieuré de Valmondois (Bibl. Mazarine, m. 3368, p. XVI)

que nous croyons avoir occupé l'emplacement immédiatement voisin de l'église à l'ouest (1).

En vertu de la donation d'*Adam de Valmondois*, le prieuré jouissait dans l'étendue de la paroisse de la moitié des grosses dîmes, et des deux tiers des menues dîmes, le surplus des unes et des autres appartenant au curé (2). Il en résultait que l'entretien du chœur et du clocher qui surmontait autrefois comme aujourd'hui cette partie de l'église, était par moitié à la charge des deux gros décimateurs (3).

L'église n'offre aucun intérêt du dehors (4). De plan rectangulaire, elle comprend un *chœur* flanqué de deux chapelles et une *nef* accompagnée de deux bas-côtés. L'extrême brièveté de cette *nef* produit un effet choquant. Il est évident que le vaisseau a été diminué de longueur nous ne savons à quelle époque. Aucune partie de l'édifice ne remonte au-delà du XIII^e siècle. Dans les premières années de cette période le *chœur* fut reconstruit avec deux chapelles latérales d'une hauteur égale à la sienne; mais l'intention encore reconnaissable de poursuivre vers l'ouest les nouvelles constructions ne fut pas suivie d'effet, et les paroissiens auxquels il appartenait de réaliser le

(1) On veut dans le pays que le prieuré ait été la ferme située à l'est de l'église, dont elle est séparée par une rue, mais toujours, au Moyen-Age, les prieurés étaient nécessairement contigus aux églises, de manière à ménager aux moines qui y résidaient un accès direct dans l'édifice religieux. Nous ne connaissons qu'un seul exemple de prieuré séparé d'une église par une rue, c'est à Boury où la proximité d'une forteresse et peut-être des modifications dans la topographie du village expliquent cet état de choses exceptionnel.

(2) Cela résulte notamment d'une bulle du pape Alexandre III, en date du 13 février 1170, par laquelle sont confirmées toutes les possessions de l'abbaye de Saint-Martin. (Voyez Depoin, op. cit., page 127).

(3) La moitié à la charge du prieur commendataire, depuis que le prieuré n'était plus qu'un bénéfice simple, est constaté dans une déclaration de revenus faite en 1756 (Arch. de la S.-Inf. G. 5533). Il est vrai que le même prieur dom Martin Sallais, dans une déclaration du même genre, faite en 1729, s'était dit seul tenu des réparations du chœur et du clocher, mais il y avait une erreur volontaire ou non et la seule conclusion à tirer de ce fait, c'est que les déclarations de bénéfices furent souvent, nous en pourrions citer maints exemples, rédigées avec beaucoup de légèreté.

(4) Voir dans *Seine-et-Oise illustré*, année 1889, p. 55 (n° du 3 février) la reproduction d'une lithographie représentant le côté sud de l'église, avec, au premier plan, le mur de l'ancien cimetière, aujourd'hui supprimé.

projet se contentèrent d'élever vers 1230 ou 1240, à la place des vieilles bâtisses romanes, une nef de caractère visiblement provisoire, ce qui ne l'a pas empêché de durer jusqu'à nous (*fig. 1*).

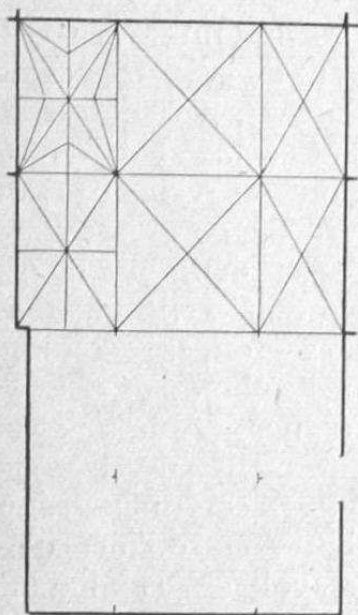


Fig. 1.

Eglise de Valmondois
(Plan schématique)

Au premier quart du XVI^e siècle, la *chapelle* située au nord du chœur fut remplacée par une autre de hauteur moindre mais remarquable par la richesse de ses voûtes. Antérieurement à cette réfection l'*église* avait été consacrée le 3 mai 1478 par Robert Clément, évêque in partibus d'Hippône, auxiliaire du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen (1), mais il ne subsiste aucune trace certaine de réparations consécutives à la guerre de Cent ans, qui purent donner lieu à cette cérémonie.

Le *portail* s'ouvre sur le flanc sud de la nef ou plutôt de son bas côté méridional. La *nef* ne comprend plus de chaque côté que deux arcades en tiers-point, portées sur des piliers rectangulaires (*fig. 2*). Ces arcades sont dépourvues d'impostes et la retraite qui s'y remarque dans le plan des supports règne également sur les claveaux aussi bien que la gorge bordée de deux baguettes et le biseau qui élégissent respectivement les deux arêtes. Cette décoration n'existe que sur la face intérieure des arcades.

A l'opposé, chaque pilier et le mur qu'il supporte sont épaulés par un contre-fort amorti en glacis. La nef et les bas-côtés sont aujourd'hui surmontés de trois berceaux faits de lattes recouvertes de plâtre, mais il est visible que les murs des bas-côtés ont

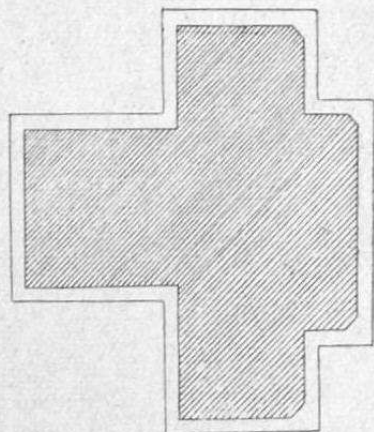


Fig. 2.

Eglise de Valmondois

(1) *Procès-verbal de compulsoire pour Mons. l'Archevêque de Rouen 1637* (Archiv. de la S.-Inf^{re}, G. 1854, fol. 260).

été refaits et surélevés, et l'on peut soutenir que les bas-côtés primitifs étaient moins élevés et d'ailleurs recouverts seulement comme aujourd'hui d'un prolongement de la toiture de la nef. Peut-être même les murs primitifs de ces bas-côtés étaient-ils simplement de bois. On avait, en un mot, adopté ici, avec des formes un peu différentes la même disposition économique dont l'église d'Osny présentait un excellent spécimen avant sa reconstruction partielle au cours de la période moderne (1)

A l'extrémité orientale de la *nef*, les demi-piliers qui soutiennent la première arcade du nord et celle du midi sont brutalement appliqués contre des groupes de colonnettes appartenant à la construction du chœur et dont la présence prouve le projet d'une prolongation de vaisseau suivant données adoptées au commencement du XIII^e siècle; mais le fait que les piliers dont ces colonnettes font partie sont égaux aux autres semble exclure l'idée d'un transept. Le projet envisagé semble avoir été celui d'une église composée de trois vaisseaux de largeur différente, mais de même hauteur, un tel parti, originairement réalisé dans le chœur, est assez rare dans l'Ile-de-France (2). Il rappelle l'ordonnance en vogue aux XII^e et XIII^e siècles dans le Poitou et dans l'Anjou, sans qu'il paraisse, d'ailleurs, y avoir eu ici intervention d'un architecte venu de ces provinces éloignées. Par ses piliers, ses chapiteaux et ses moulures, le *chœur*, appartient exclusivement au style de l'Ile-de-France.

Tout d'abord ce *chœur* comptait six voûtes d'ogives, de plan à peu près carré au-dessus du vaisseau central, de plan franchement barlong au-dessus des vaisseaux latéraux. Ces voûtes reposaient sur quatre piliers garnis de colonnettes et sur une série d'autres colonnettes groupées contre les murailles. Ces supports existent toujours, sauf au nord. De ce côté le mur extérieur a été entiè-

(1) M. l'abbé Daumet, ancien curé de Valmondois, a bien voulu nous signaler l'existence « de quatre baies bouchées qui se trouvent dans les combles au-dessus de la voûte actuelle », la forme de ces baies annonce un travail très postérieur à la construction originale. Il y eut sans doute surélévation du vaisseau central aussi bien que des bas-côtés.

(2) Si l'on en juge par les planches de la *Statistique Monumentale de Paris* d'Albert Lenoir (T. 1) la nef et les bas-côtés de l'église abbatiale de Sainte-Geneviève, reconstruite au XIII^e siècle, auraient été transformés au XIII^e siècle en trois vaisseaux d'égale hauteur, sous une toiture unique.

rement refait sous François 1^{er} et les piliers n'existent plus qu'en partie, contribuant à porter sur leurs fûts coupés à trois mètres environ au-dessus du sol, les arcades qui font communiquer le chœur avec la nouvelle chapelle construite à cette époque.

Dans la manière dont les colonnettes sont groupées on constate des dispositions différentes, sans que cette variété semble répondre à une nécessité de construction. Les fûts principaux qui portent les doubleaux sont toujours normalement adossés à un pilastre ; ce sont les fûts placés de biais dans les angles des travées qui présentent la variante à laquelle je fais allusion. Il y a là tantôt trois fûts groupés, celui du milieu un peu plus fort que les autres et légèrement saillant ; tantôt deux fûts seulement dont chacun garnit un angle rentrant. Dans le premier cas, la colonnette du milieu avait pour but de porter l'ogive de la voûte, et ce rôle est marqué par la plantation biaise du tailloir. Dans le second cas, les tailloirs n'offrent partout que des angles droits. Il semblerait donc que le second parti doit être considéré comme une simplification du premier. La chose est possible, mais, à vrai dire, l'examen des piliers et des murailles ne révèle aucune interruption des travaux. S'il se produisit un arrêt entre deux parties de la construction, ce ne peut être seulement, croyons-nous, qu'au moment de jeter les voûtes notablement plus simples que leurs supports.

Il y a une trentaine d'années, l'église fut l'objet d'une restauration qui a complètement rajeuni les arcades de la nef, à grand renfort de plâtre, et qui a partout renouvelé d'une manière suspecte, sans laisser aucun témoin de l'état ancien, les bases et les socles de tous les supports du chœur.

La décoration des chapiteaux permet seule avec les moulures des voûtes de se prononcer sur la date de la construction. La forme trapue de la corbeille, les feuilles à lobes réguliers qui la tapissent, les crochets de feuillage des angles, ne semblent pas antérieurs à l'an 1200 environ. Quant aux tailloirs, l'important cavet dégagé qui en supporte la même tablette ne constitue pas, en lui-même, un élément de datation suffisamment précis.

L'ossature des voûtes comprend des doubleaux en tiers-point assez étroits, méplats et bordés de deux tores. Il n'y a de clefs fleuries qu'aux deux travées du chœur. Là encore on songe à la seconde moitié du règne de Philippe-Auguste, plutôt qu'à la première.

Les *fenêtres* percées aux chevets du chœur et de la chapelle sud et sur le flanc de cette dernière sont au nombre de quatre ; chaque travée de la muraille n'en comprend qu'une seule. Ces fenêtres primitivement en tiers-point ont été quelque peu élargies et cet agrandissement a déformé la courbe de l'arc. On n'y voit aucun ornement, ni extérieur, ni intérieur.

Les *contreforts* présentent plusieurs glacis, ce qui n'empêche pas la saillie totale de demeurer assez faible.

La *corniche* du mur sud ne garde qu'une série de cubes assez lourdement dégagés sur le biseau de la tablette. Ce fut probablement lors de la reconstruction de la chapelle nord au premier quart du xvi^e siècle que l'on donna au chœur et à la chapelle sud une nouvelle toiture commune pour remplacer celle qui couvrait originairement les trois vaisseaux.

La *chapelle du nord* surmontée d'une toiture particulière, formant appentis, est construite en pierre comme le chœur, mais elle est à peu près sans caractère au dehors : ses larges fenêtres en tiers-point sans remplage, — l'une d'elles au chevet a été bouchée, — n'ont pour toute moulure qu'un large cavet, et ses contre-forts ont été refaits à la période moderne. Tout l'intérêt monumental se concentre à l'intérieur, et, à vrai dire, il réside uniquement dans la voûte.

Cette *voûte* manque de légèreté. Des arcs d'encadrement bas en plein cintre ou à peine brisés (1), des nervures multipliées, de massifs culs de lampe décorés de feuillages touffus, forment un ensemble dont la richesse cause plus de surprise que d'admiration ; mais la faute capitale, à notre sens, est d'avoir suspendu des culs de lampe jusque sous les points de jonction des liernes et des formerets ; ce sont là des ornements superflus dont l'unique résultat est d'altérer les lignes et d'alourdir l'effet général. Quant à la manière dont les nervures se détachent des voûtains pour venir s'appuyer au bas du cul de lampe principal, c'est un

(1) Le doubleau qui sépare les deux travées n'atteint pas le niveau des clefs centrales, ce qui donne aux deux voûtes un aspect dômical et mouvemente les lignes. On a signalé l'emploi fréquent de cette disposition dans la Champagne méridionale (Robert Doré, *l'Architecture religieuse dans la région de Troyes à l'époque de la Renaissance* d'une *Ecole Nationale de Chartes*, thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1917, p. 17).

ingénieux et puéril trompe-l'œil et non le tour de force auquel on voudrait croire.

Toute *l'ossature* demeure gothique de profil.

Elle comprend des croisées d'ogives avec des liernes qui réunissent le point de croisement au sommet des formerets et des doubleaux ; il n'y a des tiercerons que dans la travée orientale la plus somptueuse des deux avec ses cinq *culs de lampe* cylindriques, autour desquels se dressent resserrés en d'étroits espaces des personnages drapés. Au cul de lampe central ce sont des anges porteurs de phylactères ; ailleurs ce sont des saints, placés entre des colonnettes-candélabres revêtues de feuilles d'acanthé. Au-dessus de chaque personnage, son nom se voit gravé en capitale romaine, mais les attributs aident en général beaucoup mieux à l'identification de chacun que ces inscriptions d'une lecture difficile. On reconnaît aisément par exemple, une série d'apôtres : Saint-André, Saint-Pierre, Saint Jacques le majeur, (avec une hache), Saint Jacques le mineur (avec une coupe ; STJ-IOHAN), etc ; puis des saintes : Sainte Barbe, sainte Catherine ; ailleurs les saintes femmes se rendant au tombeau du Sauveur en compagnie de Joseph d'Arimatee.

Ces figures de caractères assez variés sont en général un peu sèches d'exécution. Chaque cul de lampe se termine à la partie inférieure par un bouquet de feuillages ; un bouquet du même genre compose à lui seul chacun des culs de lampe plus petits placés au sommet des doubleaux et des formerets. Enfin, ce sont aussi des culots enveloppés de feuillages qui servent de supports aux nervures dans les angles et à mi-longueur du mur latéral. Quant aux arcades ouvrant sur le chœur, leurs claveaux de section arrondie, avec leurs courbes ondulées et cavets grands et petits, reposent sur les fûts groupés du XIII^e siècle dont on a conservé la partie inférieure, après en avoir refait les bases à la mode du temps et ajouté au sommet, en guise de chapiteaux, des frises de vigne et de chêne. En un point seulement contre le mur oriental, les fûts du XIII^e siècle ont été remplacés par une demi-colonne assez épaisse surmontée d'une frise analogue aux autres.

Dans cette chapelle aussi, on peut déduire de l'examen des détails que la voûte n'a pas été bâtie immédiatement après les arcades et les murailles, et même il est permis de se demander si le premier architecte en avait prévu

l'exécution. Du moins n'y a-t-il pas unité de style absolue entre les arcades ouvrant sur le chœur et les ornements de la voûte ; les premiers appartiennent au mauvais style gothique dont l'emploi commença vers 1515 ou 1520 ; la décoration de la voûte plus raffinée, s'inspire presque exclusivement de l'art italien. L'intervalle, toutefois, ne dût pas être long, car un écu, à l'italienne toujours, au bas du grand cul de lampe, dans la travée orientale, semble par sa composition héraldique nous reporter à une date antérieure à l'année 1527. Cette année-là, en effet, le 10 septembre, Charles de Villiers, évêque de Limoges, dont nous voyons les armoiries sommées de la crosse (1) fit don de sa baronnie de l'Isle-Adam et des seigneuries qui en dépendaient (Nogent. Valmondois, Fontenelle, Fléleu, etc.) à son neveu à la mode de Bretagne, Anne de Montmorency (2).

C'est donc vers l'année 1525 qu'il convient, croyons-nous, de placer l'achèvement de la chapelle.

Une seule *inscription* se voit dans l'Eglise. C'est l'épithaphe d'un prieur curé mort en 1620, à l'époque où le prieuré n'était plus qu'un bénéfice simple abandonné à des commandataires. Encore, dans le cas présent, le scandale était-il atténué par ce fait que les revenus profitaient à un ecclésiastique exerçant le ministère paroissial. Cette tombe, en pierre, de petite dimension (longueur 1^m06 ; largeur 0^m72) était en 1886, encastrée dans le pavage du sanctuaire. On l'a depuis relevée contre un des piliers de la nef, dans le bas-côté nord. Le défunt y était figuré au trait, sous une arcade en plein cintre ; mais cette effigie est presque entièrement détruite ; reste seule lisible l'épithaphe disposée tout autour dans l'encadrement du rectangle. Elle est ainsi conçue :

CY GIST VENERABLE ET DISCRETE PER
SONNE MAIST GODEGRAN BERNAY VIVAN PBRÉ PRIEVR ET
CVRE DE VALMONDOIS LEQVEL DECEDA
LE 3^e IOVR DE SEPTEMBRE 1620. PRIEZ DIEV POVR SON AME (3).

(1) *D'or, au chef d'azur chargé d'un dextrochère vêtu d'hermine, au manipule du même brochant.* La crosse est tournée à dextre par rapport à l'écu. Charles de Villiers fut évêque de Limoges de 1522 à 1529, puis évêque de Beauvais de 1529 à 1535, année de sa mort.

(2) Duchesne, *Hist. Générale de la Maison de Montmorency*, p. 385 et 624, p. 277.

(3) Le prénom Godegrand semble indiquer que cet ecclésiastique était originaire de l'Isle-Adam où le culte du Saint Evêque de Sées était en honneur ou, tout au moins, d'une localité immédiatement voisine.

La *cloche* qui date seulement de 1838, ne porte le nom d'aucun personnage notable.

D'un procès-verbal de visite de l'église de Valmondois dressé le 17 Septembre 1737 par le doyen de Meulan, Jean François Bouret, curé de Notre Dame dudit Meulan il semble résulter que l'une des deux chapelles, probablement la chapelle méridionale ou aile droite, était réservée au prieuré. Voici le passage « Le grand autel [est] garni de croix et chandeliers, un tableau au milieu déchiré ; deux autels à costé, l'un, titre du prieuré, dénué de tous ornements, l'autre de la Sainte Vierge peu orné » (1).

* * *

Au milieu du XIII^e siècle, Jean de l'Isle, seigneur de l'Isle-Adam, possédait un manoir à Valmondois et, dans ce manoir, une chapelle dont naturellement il avait aussi le patronage (2). Il ne reste rien du manoir ni de la chapelle, à moins que l'on puisse rattacher à cette résidence une vieille cave qui existe " sur la colline sud de la vallée, au-dessus du cimetière actuel " M. l'abbé Daumet à qui nous devons ce renseignement ajoute dans la lettre qu'il a bien voulu nous écrire " cette cave est remarquable ; on y descend par une cinquantaine de marches ; elle est presque aussi grande que la nef de l'église, sa construction est de forme ogivale. Vers 1850, M. de Provigny fit faire des fouilles aux alentours espérant retrouver les fondations de l'ancien château. Ce travail resta sans résultat. "

Sur la place publique, voisine de la mairie, à peu de distance à l'ouest de l'église on a élevé en 1900, un monument à la mémoire du peintre et caricaturiste Honoré Daumier.

En 1877, Daumier, dit M. Arsène Alexandre, demeuré très pauvre, perdit à peu près complètement la vue, et ne fut sauvé de la détresse que par la générosité de Corot, qui acheta pour son ami la maisonnette qu'il louait à Valmondois. Daumier vécut alors d'une modique pension que la République lui devait bien, mais il ne profita pas longtemps de ce douloureux repos. Il mourut le 11 Février 1879, se doutant à peine de la grandeur de son œuvre,

(1) Orig. Arch. de S.-et-O. G. 71.

(2) Voir le *Pouillé du diocèse de Rouen* dit *Pouillé d'Eude Rigaud*, dans *Historiens de la France*, t. XXIII, p. 319.

et nullement de la gloire que nous lui avons depuis accordée. »

Le monument se compose d'un buste en marbre blanc sur un piédestal en pierre. Le buste, de belle allure, est une réplique ou une copie de celui qu'avait sculpté Geoffroy Dechaume. Cette copie est due au fils de l'artiste, Adolphe Geoffroy, sculpteur lui-même. C'est ainsi que nous croyons pouvoir interpréter les initiales qui se lisent sous l'épaule gauche :

1889 G. D.
A. G. 1900 (1)

A la partie supérieure du piédestal, sur les faces en retour, sont rappelées les dates extrêmes de la vie de l'artiste et les noms des localités, théâtre de sa naissance et de sa mort.

A gauche :

MARSEILLE
26 FEVRIER 1808

A droite :

VALMONDOIS
11 FEVRIER 1879

la face antérieure du piédestal porte cette inscription :

H. DAUMIER
CE MONUMENT
A ÉTÉ ÉLEVÉ
PAR SOUSCRIPTION.

L'ÉTAT
MARSEILLE
VALMONDOIS
SES ADMIRATEURS
SES AMIS
3 AOUT 1900

(1) Dans les articles parus dans les journaux quand fut inauguré le monument, on lit que le buste est l'œuvre d'Adolphe Geoffroy-Dechaume.